

Secrétariat Général

Date : 05 novembre 2015

Référence :

Dossier suivi par : Olivier BLEUNVEN – Fabrice CARDON

Objet : Carte Pass-éducation

Madame Mireille RIOU CANALS
Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche
DGER
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame la Directrice Générale,

Le 9 septembre 2015, le ministère de l'Éducation nationale a confirmé à la FSU que le dispositif des cartes "Pass éducation" serait bien renouvelé dès janvier 2016. En effet ces cartes qui permettent aux enseignants d'accéder gratuitement aux musées et monuments nationaux arrivent à expiration à la fin 2015.

A ce jour, dans l'enseignement agricole public, nous ignorons toujours si ce dispositif sera renouvelé (sujet déjà évoqué à l'occasion d'une question diverse au CTEA du 28 mai 2015).

Le renouvellement de ces cartes Pass éducation, en parité avec l'Education nationale, est absolument nécessaire pour notre enseignement ouvert vers l'animation culturelle dans ses programmes et dans ses missions. Elles doivent permettre à tous les personnels de l'Enseignement Agricole Public, attachés à l'ouverture de tous les élèves et apprentis à la Culture, de continuer leur travail, dans un contexte où Stéphane LE FOLL a lui même insisté sur son importance dans le cadre de la défense des valeurs de la République.

Au delà de la nécessité de renouvellement et de poursuite du "Pass éducation" nous attirons votre attention sur la nécessité d'une révision du dispositif lui-même. En effet ce dispositif aujourd'hui ne concerne que les enseignants et CPE de la voie initiale scolaire. Pour le Snetap-FSU il est indispensable de l'élargir à tous les agents de la communauté éducative.

Nous vous demandons donc d'étendre cette disposition à l'ensemble des enseignants de l'EAP, en y intégrant les CFA et CFPPA, et plus largement à l'ensemble des membres de la communauté éducative (personnels administratifs - personnels de santé - personnels techniques ouvriers, de service - assistants d'éducation - personnels des exploitation et ateliers technologiques - personnels de direction - ...). C'est pour le Snetap-FSU un des moyens essentiels qui permet de défendre les valeurs de la République dans tous nos établissements.

Nous vous demandons Madame la Directrice Générale de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le dispositif "Pass éducation" soit renouvelé dès le 1er janvier 2016 et étendu à l'ensemble des personnels de l'Enseignement Agricole Public.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire Madame la Directrice Générale, à notre dévouement le plus sincère pour l'Enseignement Agricole Public.

Olivier BLEUNVEN
Secrétaire Général Adjoint SNETAP FSU
Secteur Pédagogie Vie scolaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "O. Bleunven", written over a circular stamp or watermark.